

DEPARTEMENT  
DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT  
D'APT

MAIRIE  
DE  
**CADENET**

84160 Cadenet

Téléphone 04 90 68 13 26  
Mail : accueil@mairie-cadenet.fr

Envoyé en préfecture le 20/09/2023

Reçu en préfecture le 20/09/2023

Publié le

ID : 084-218400265-20230918-CM180923\_69-DE

## Délibération du Conseil Municipal de la Commune de CADENET

**N° 69 /2023**

Mis en ligne le **21 SEP. 2023**

### Session du 18 septembre 2023

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS ET LE 18 septembre  
le Conseil Municipal de la Commune de CADENET s'est réuni au nombre prescrit par la loi,  
dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de septembre sous la  
présidence de M. Jean Marc BRABANT

Date de la convocation : 12 septembre 2023

Etaient présents : Mmes et Mrs : BRABANT, GAUDELET SANHADJI, LORIEDO, RAOUX  
JACQUEME, JAUBERT, BOISGARD, MANGANARO, BOY COURROUX, DE LAURENS DE  
LACENNE, JAUMARY, DUVAL, BERGE, GRANGE, ALBERTINI, LAVOREL, LEROY,  
SCHOFFIT, RIPERT, DEBIT, KHALIZOFF, CAUSSARIEU, SLAVICEK, VEVE

Secrétaire de séance : Valérie GRANGE

**Absents : xx**

**Absents excusés : MARTIN, BASTIE, SEVE, VOREUX**

**Procurations :**

M. MARTIN	a donné procuration à	Mme BOISGARD
Mme BASTIE	" "	M. BRABANT
Mme SEVE	" "	Mme DEBIT
M. VOREUX	" "	Mme KHALIZOFF

---

### MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DSP

Monsieur le Maire informe l'assemblée que par délibération n° 41/2020 du 10 juillet 2020, la  
Commission de Délégation de Service Public avait été constituée.

Monsieur Marc DUVAL, adjoint et membre titulaire de cette commission, a transmis sa  
démission à Madame la Préfète, le 20 juin 2023 qui l'a acceptée, le 28 juillet 2023.

Il convient donc de procéder à son remplacement en application des dispositions des articles  
L. 1411-5 et D. 1411-3 à D. 1411-5 du code général des collectivités territoriales.

Monsieur le Maire propose de procéder au remplacement de Monsieur Marc DUVAL, issu de  
la liste de la majorité, par un autre membre de cette même liste, à savoir Madame Monique  
LEROY.

Considérant qu'il n'y a pas de membre qui suit, la commission de Délégation de Service Public  
sera constituée de 5 membres titulaires et seulement 2 membres suppléants.

Monsieur le Maire précise que cette modification ne change en rien les principes qui  
s'appliquent à la composition de la DSP, notamment la garantie du pluralisme, ainsi que la  
représentation proportionnelle des différentes composantes du Conseil Municipal.

La Commission de délégation de service public, présidée par le Maire sera désormais composée de la manière suivante :

Liste	Membres titulaires
Ensemble pour Cadenet	Delphine LAVOREL
Ensemble pour Cadenet	Valérie BOISGARD
Ensemble pour Cadenet	Nicole BOY-COURROUX
Ensemble pour Cadenet	Monique LEROY
Cadenet@Venir	Samantha KHALIZOFF
Liste	Membres suppléants
Ensemble pour Cadenet	Anne Marie DE LAURENS DE LACENNE
Cadenet@Venir	Bruno VOREUX

Après avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve la composition de la commission de délégation de service public telle que définie ci-dessus.

Le Maire  
Jean-Marc BRABANT



La Secrétaire de séance  
Valérie GRANGE

